

1. Point information Union Hospitalière de Cornouaille

- **Projet médical partagé en cours**
 - Harmonisation protocoles chimio
 - Consultation Hématologie sur Concarneau dès mai 2017
 - Réflexion sur une plateforme Oncologie / soins palliatif
 - Urgences et SMUR : garantir le maillage du territoire
 - Adapter plateau technique Concarneau
 - Implantation d'imagerie de coupe
 - Couverture médicale : équivalence de 2 radiologues
 - Plateforme RDV centralisée sur Quimper

- **Fera l'objet d'un CTE spécifique avant l'Eté**

2. Récupération Améliorée Après Chirurgie et circuits courts

- **Développement chirurgie ambulatoire**
 - Ouverture d'une 13^{ème} salle
- **Développer liens directs avec médecine libérale**
 - Accès à un avis chirurgical
 - Filières spécifiques identifiées par les médecins traitants
- **Diminutions des Durées Moyennes de Séjour**
- **Organisation des « petits gestes » hors Bloc**
- **Rendre le patient acteur de son opération**

Position de la CGT :

- ⇒ *La CGT rappelle son attachement aux services de proximité. Dans ce cadre, la CGT demande à ce que les « petits gestes » hors Bloc ainsi que les consultations soient faites dans les structures de proximité des patients concernés.*

3. Projet établissement 2017 – 2023

- **Projet du « Nouveau Laennec »**
 - **Nouveau parking (non-payant)**
 - **Réflexion avec professionnels et usagers**
 - **Administration déménagement**
 - **Bâtiment SSR actuel & EFS**
 - **Réaménagement DRM**
- **SSR Concarneau (2020) UGECAM**

4. Organisation Aide-soignante du Bloc Opérateur

- **Présentation d'une nouvelle organisation du temps de travail**
 - **3 amplitudes de 12h sur une semaine**
 - **Maintien du renfort en secteur orthopédie**
 - **Equipe mutualisée essentiellement en postes en 12h au Bloc**

Position de la CGT :

- ⇒ *La **CGT** indique que la présence des Congés Annuels dans la planification présentée ne pourrait se traduire par des congés imposés*
- ⇒ *La **CGT** demande à connaître les fiches de postes afin de pouvoir faire l'analyse de l'organisation de travail par rapport aux horaires*
- ⇒ *La **CGT** demande une vigilance concernant le dépassement du temps légal hebdomadaire dont ont pu souffrir les agents dans l'ancienne organisation ainsi que les équipes du pool*

- ⇒ *La **CGT** se félicite de voir une diminution des horaires en 12h pour les AS fixes du Bloc mais demande une attention particulière pour les agents mutualisés qui ne seront qu'en amplitude de 12h au Bloc*

Du fait de la présence d'horaires dérogatoires en amplitude de 12h dans ce cycle, la CGT maintient sa position en votant CONTRE cette organisation

5. Dispositif des sorties matinales

- **Prévision d'une gestion prévisionnelle des flux**
 - **Dans les unités de soins**
 - **Déclaration obligatoire des lits disponibles à 10h**
 - **Sorties matinales au profit d'un patient hébergé aux Urgences**
 - **Aux Urgences**
 - **Assurer l'inscription des patients dans l'orientation définie**
 - **Assurer l'admission du patient dans le service adéquat avant 12h**
 - **Mise en place d'un logiciel des disponibilités de lits en temps réel**
 - **Mise en place du dispositif de soutien aux sorties : fonction hôtelière**
 - **Réfection des chambres en priorité au profit des Urgences (9h – 12h)**
 - **Déclaration la veille des sorties prévues auprès du cadre qui réalise la planification des tâches à effectuer**
- ⇒ *La CGT demande à avoir une présentation détaillée de la fiche de poste de l'équipe hôtelière*
- ⇒ *La CGT indique que cette solution qui améliore la fluidité du parcours patient, n'est pas la seule piste à travailler ; la CGT renouvelle sa demande de renfort des équipes en moyens humains*
- ⇒ *La CGT met l'accent sur les services qui pourraient voir leur activité modifiée du fait de ces modifications de fonctionnement et demande la vigilance de la Direction quant à une surcharge de travail qui pourrait se faire sentir (Services décentralisés, Transports Patient, ...)*
- ⇒ *La CGT insiste sur le fait qu'un tel projet ne peut fonctionner qu'avec des sorties prévues la veille et donc avec un réel engagement de la communauté médicale de l'établissement*

6. Organisation du temps de travail au SSIAD

- **Révision du cycle de travail avec modification des Obligations Annuelles de Travail des agents**
- ⇒ *La CGT fait remarquer le **dépassement du temps de travail légal hebdomadaire***
- ⇒ *La CGT s'interroge sur l'impact des remplacements en horaires inférieurs à 7h34 sur l'OAT des agents*
- ⇒ *La CGT rappelle l'obligation de la Direction de présenter des documents concernant les projets traités en CTE 15 jours avant la séance.*

N'ayant pas les documents concernant ce projet et du fait d'un cycle de travail présentant un dépassement du temps de travail légal, la CGT exprime son impossibilité de prendre part au vote

7. Pôle personnes âgées

- ⇒ *Avancée du projet de regroupement des USLD*
 - *Où en est le volet Ressources Humaines ?*
 - *Maintien de l'IDE de nuit ? → OUI*
 - *Quelle sera la position des ASH dans les USLD ?*
 - *Nouvelle architecture de l'ensemble des postes IDE / AS ?*
- ⇒ *Mise à disposition des personnels dans le cadre CHIC / MASSE TREVIDY*
 - *Notion de volontariat à retenir*
 - *Droit de « remords » à prendre en compte*
- ⇒ *Convention Filière Gériatrique Ouest-Cornouaille*
 - *Convention avec le secteur privé marchand :*
 - ➔ *Quel impact pour le CHIC ?*

➤ Réponse de la Direction :

- **Une convention Est-Cornouaille est d'ores et déjà envisagée**
- **Un COPIL est prévu prochainement pour aborder ces sujets**



PROCHAIN CTE LE 27 Juin 2017

La CGT vous invite à vous connecter sur Internet :

www.cgt-chic-cornouaille.fr

www.facebook.com/La-CGT-du-Centre-Hospitalier-de-Quimper



Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Cornouaille

Tel : 02.98.52.60.82

Mail : cgt@ch-cornouaille.fr

